



**JUSTICE ET MEDIATION Présentation des travaux de  
thèse**  
Arnaud Lucien

► **To cite this version:**

| Arnaud Lucien. JUSTICE ET MEDIATION Présentation des travaux de thèse. 2006. sic\_00078234

**HAL Id: sic\_00078234**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00078234](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00078234)**

Preprint submitted on 4 Jun 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## JUSTICE ET MEDIATION

PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE THÈSE,  
LABORATOIRE INFORMATION, MILIEUX, MÉDIAS, MÉDIATIONS  
VENDREDI 7 AVRIL 2006

---

L'institution judiciaire occupe une place particulièrement importante dans l'inconscient collectif, l'approche sémio pragmatique permettra donc de découvrir et d'expliquer les différents aspects de cette instance en tant que « *dispositif d'énonciation* ».

L'architecture, le rituel, les décisions, habits, langage, mises en scène ... propres à l'institution judiciaire peuvent être envisagés en tant qu'énoncés, porteurs de sens. Ainsi, comme toute institution, l'institution judiciaire est à l'origine de plusieurs discours, un discours « *apparent* » tenant à sa fonction sociale, politique et des discours « *voilés* », non intelligibles immédiatement dont la portée trouve son origine dans son caractère d'« *instance institutionnelle* ». Ce caractère d'instance institutionnelle tient à sa position et à son rôle dans le cadre d'un ordre symbolique social. Cette dimension institutionnelle est alors le fondement d'un *méta réalisme social*, doté d'un fort pouvoir de sujétion et de mise en forme de l'espace social dans une perspective communicationnelle<sup>1</sup>, qui lui confère son autorité. L'institution judiciaire et les signes qui la composent seront alors analysés à travers les notions de dispositif, de représentation, de médiation afin de mettre au jour les unités de sens qui fondent l'autorité et le discours de l'institution judiciaire dans toutes ses dimensions.

En effet le dispositif judiciaire, par sa médiation, est à l'origine des représentations sociales, psychosociales, de l'institution de la

justice elle-même. **L'institution judiciaire apparaît alors comme un dispositif de médiation en tant que dispositif de représentation de la société** (*qui n'est pas saisissable immédiatement*).

Dans une autre acception l'institution judiciaire est un dispositif de communication, en tant que dispositif d'énonciation d'un discours : le discours de la société qu'elle représente et finalement un dispositif de représentation de l'interdit, un dispositif de représentation des valeurs de la société.

A travers l'institution judiciaire, la société se représente imparfaitement elle-même, et représente de la même façon, imparfaite, les valeurs et l'interdit dans une société. Cette représentation d'une réalité à travers la médiation du dispositif judiciaire souffre donc des maux de toute représentation : elle « *tient lieu de* » sans pour autant rendre présent ce qui est absent et met en valeur ce qui ne peut être perçu immédiatement.

Le dispositif serait à l'origine de la création d'un espace rendant possible la « *médiation* », en créant un effet de signification au-delà des contenus transmis ou échangés.... « *...les dispositifs ne peuvent pas être compris exclusivement comme des ...systèmes de mise en ordre du monde. Il y a un aspect de la fréquentation des objets, des mots, des personnes qui touche à la constitution de l'identité, qui établit une médiation affective et corporelle entre soi même et le monde...l'entre deux du dispositif pointe plutôt vers l'idée de médiation* »<sup>2</sup>. La réalité s'efface devant le représenté, la médiation est voilée alors que le représenté est dévoilé. La représentation étant

---

<sup>1</sup> VAN CUYCK Alain « L'instance institutionnelle comme fondement anthropologique, social et communicationnel de la culture organisationnelle » BATAZZI (C), ALEXIS (H) dir. *Actes du colloque Culture des organisations et dispositifs Sociotechniques d'information et de communication* Nice, 8-9 décembre 2005. 353 p.

---

<sup>2</sup> BERTEN (A) in *Le dispositif entre usage et concept* Hermès n°25 1999 Paris : CNRS Editions ISSN 0767-9513 pp. 33-47

elle-même une modification de la chose représentée qui sera considérée comme « vérité ». Cette vision du dispositif renvoie ici à la question de l'universalité du vrai : « *La vérité désigne l'ensemble des productions qui se font à l'intérieur d'un dispositif. Un dispositif comprend des vérités d'énonciation, des vérités de lumière et de visibilité, des vérités de force, des vérités de subjectivisation* ».

Par la médiation du dispositif judiciaire, la représentation est non seulement « renvoi à ce qui n'est pas là » mais aussi discours adressé à « ceux qui sont là » et par les effets du dispositif une production de savoir autant que l'exercice d'un pouvoir. Néanmoins, par la représentation le représenté souffre toujours d'une déficience qui est à la fois volontaire et manifeste, dans une recherche de vérité inaccessible du fait de la médiation. Le représentant ne pourra être qu'indice du représenté.

Cette étude de la représentation « par » et « de » l'institution judiciaire s'ancrera dans une approche *sémio pragmatique*. Cette approche, en tant qu'*étude des signes et de leur influence dans le cadre de rapport sociaux* permet en effet d'élucider certains aspects des fonctions de l'organisation mais aussi d'une façon générale, de l'organisation sociale et psychosociale d'une société. L'approche *sémio pragmatique* permet l'étude des interactions, des rapports, des positions et des rôles des individus dans le cadre d'une activité communicationnelle en dépassant la signification des énoncés pour découvrir la dimension pragmatique qui émane de l'énonciation. Cette approche est ancrée dans les travaux qui constituent le « *fond commun* » des sciences de l'information et de la communication en tant que « *synthèse originale de théories homogènes, toutes centrées sur les phénomènes d'échanges de conduite et d'émergence du sens* »<sup>3</sup>.

Ces travaux ont donc pour objet de dévoiler les *unités de sens caché* et ainsi de dévoiler les différents aspects du dispositif judiciaire. Il s'agira alors d'étudier le discours social issu

---

<sup>3</sup> MUCCHIELLI (A) *Les sciences de l'information et de la communication*, 3<sup>e</sup> éd. Paris : Hachette 2001 158p. ISBN 2 01 145415 8

des messages en tant que signes déterminants au-delà de leur sens, des rôles, des positions, des attentes autant qu'ils induisent des modes de **représentation** et d'accès à la connaissance, les significations devant être analysées au regard des sujets communicants et des contextes dans lesquels ils communiquent. « *Le fonctionnement pragmatique de la communication est indissociable de son fonctionnement cognitif. Les dispositifs de communication sont autant des technologies de la cognition que des technologies de la relation. Les signes sont le support d'opérations cognitives et l'instrument de fixation et de transmission de leur résultat : le sens....Chaque mode de communication articule de façon indissociable un niveau relationnel et un niveau cognitif....* »<sup>4</sup>. En effet, selon Ducrot, toute production d'énoncé par un énonciateur a pour effet de transformer la « *situation juridique* » de l'interlocuteur et de le placer dans la situation de croire, s'il s'agit d'une assertion, de répondre, s'il s'agit d'une interrogation ou d'obéir s'il s'agit d'un ordre<sup>5</sup>. L'approche *sémio pragmatique* nous permettra d'étudier les différents phénomènes de médiation à l'origine desquelles se situera le « *dispositif d'énonciation* » judiciaire.

## BIBLIOGRAPHIE

**BARTHES (R)**, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris : Points Seuil 1972 187p. ISBN 2.02.000610.3

**BAZIOU (JY)**, *Les fondements de l'autorité*, Les éditions de l'atelier. 2005 254 p.

**BOUGNOUX (D)**, *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris : La découverte. 2001 125p. ISBN 2-7071-3776-6

**BOUGNOUX (D)**, « Les sciences du langage et de la communication », in *Epistémologie des sciences sociales* dir. BERTHELOT Jean Michel Paris PUF 2001p.149-201 594 p. ISBN 2130514855

---

<sup>4</sup> PERAYA (D.), MEUNIER (J. P.), *Introduction aux théories de la communication* 2<sup>e</sup> 2004 De Boeck p.427.

<sup>5</sup> DUCROT (O) « Analyses pragmatiques », *Communications* n°32 pp. 11-60 cité par BONNAFOUS (S) « Linguistique et communication : une rencontre obligée » in PAILLART (I), BOURE (R), *Les théories de la communication*, Cinémaction, mars 1992 pp17-24 ISSN 0243-4504.

**CASTORIADIS (C)**, *L'institution imaginaire de la société* 1975 Points Seuil 538 p.

**CHARAUDEAU (P), MAINGUENEAU (D)**, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil 2002 661 p. ISBN 2.02.0387845.0

**CHAUMON (F)**, *Lacan, La loi, le sujet et la jouissance*, Paris : Michalon 2004 124 p. ISBN 2-84186-241-0

**DAMIEN (R)**, « De l'autorité et de son chef » *CITES, Qu'est ce qu'un chef ?* 6/2001 PUF. ISSN 2130518915

**DAVALLON (J)** « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». in *Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs Hermès* n°38. JEANNERET(Y) et

**DEBRAY (R)**, *Introduction à la médiologie*, Paris : PUF 2000. 222 p. ISBN 2 13 050105 2

**DELEUZE (G)**, « Qu'est ce qu'un dispositif ? », Michel Foucault philosophe, Actes de la rencontre internationale 9, 10, 11 janvier 1988 Paris : Seuil. 1989 pp185-195. ISBN 2-02-0103256-0

**ECO (U)**, *Sémiotique et philosophie du langage*, 2° éd. Paris : PUF, 1993 285 p. ISBN 2 13 045014

**FOUCAULT (M)** *Surveiller et punir* Paris Gallimard 1975

**HAYEK (F. A.)** *Droit Législation et Liberté* T.1 Règles et ordre PUF 1°éd. 1973 208p. ISBN 2130447724

**HENAU (A.)**, *Histoire de la sémiotique* 2° éd. Paris : PUF 1997 127 p. ISBN 2 13 044934 4

**KALINOWSKI (G)** « La sémiotique juridique », *Revue de la Recherche Juridique* 1986 p.111 et s. ISSN

**LACAN (J)**, *Des noms du père*, Paris : Seuil 2005 107p. ISBN 2.02.079665.1

**LAMIZET (B)**, *La médiation politique*, Paris : L'Harmattan 1998 416 p. ISBN 2-7384-7147

**LAMIZET (B), SILEM (A)**, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'information et de la communication*, Paris : Ellipses 1997 590p. ISBN2729847669

**LATOUR (B)** *La science en action, introduction à la sociologie des sciences* Paris : La découverte 2005 658 p. ISBN 2-70714546-7

**LAUPIES (F)**, *Leçon philosophique sur la représentation*. Paris : PUF 2001

**LEGENDRE (P)** *Le crime du caporal Lortie. Traité sur le père* Paris : Champs Flammarion 1985

**LEGENDRE (P)** *Sur la question dogmatique en occident*, Fayard 1999.

**MERLEAU-PONTY (M)** *L'œil et l'invisible* Folio essais Paris 1990

**MEUNIER (J.P)**, « La pragmatique : de la relation à la cognition », *Recherche en communication*, n°11, 1999, *Un demi siècle d'études en communication*, pp. 81-92.

**MORIN (E)** *Introduction à la pensée complexe* Points essais Seuil 2005 ISBN 2-02-066837-8 158p.

**PERAYA (D), MEUNIER (J. P.)**, *Introduction aux théories de la communication* 2° 2004 De Boeck 459 p. ISBN 0779-4614

**RECANATI (F)** *Les énoncés performatifs*, Paris : Les éditions de minuit, 1981 ISBN 2-70730604-5 252p.

**RENAULT (A)**, *La fin de l'autorité* Flammarion 2006 269 p.

**SFEZ (L)**, *Dictionnaire critique de la communication* T1 et 2, Paris : PUF 1°éd. 1993 1780 p. ISBN T1 2130441009, T2 2130441017